



CODE DE VIE

Note : afin d'alléger le texte, le terme « femme » inclus toute personne s'identifiant comme femme et n'est pas exclusif aux femmes cisgenres.

Pourquoi un code de vie à Info-Femmes?

- Pour que chacune connaisse ses droits et responsabilités en tant que membre et participante du Centre.
- Pour assurer un vivre ensemble inclusif et respectueux.
- Pour respecter la mission et les valeurs d'Info-Femmes.
- Pour assurer des discussions et des échanges dans le respect et la confidentialité.
- Pour veiller à véhiculer une image positive à l'intérieur et à l'extérieur du Centre.

Qu'est-ce qu'un centre de femmes?

Mission : Avec une orientation et une intervention féministe intersectionnelle, Info-Femmes soutient les femmes dans leurs démarches vers une plus grande autonomie personnelle, affective et économique. Bien que situé dans Mercier-Est, Info-Femmes accueille les femmes de toutes les régions.

Info-Femmes, c'est un milieu de vie géré par et pour des femmes exclusivement et où les femmes peuvent s'impliquer et participer à la vie associative et démocratique du Centre. Ouvert à la diversité, Info-Femmes vise à être accessible à toutes les femmes de notre milieu. Le Centre est un lieu apolitique et non partisan et aucune sollicitation n'est permise.

Approche : Info-Femmes privilégie une approche féministe intersectionnelle, qui vise à :

- Favoriser une prise de conscience des stéréotypes sexistes et genrés;
- Favoriser une prise de conscience des causes socio-politiques des problèmes rencontrés individuellement, ce qui a pour effet de déculpabiliser les femmes;
- Faire confiance au potentiel de chaque femme, valoriser ses connaissances et ses expériences;

- Démystifier le rôle des travailleuses de façon à développer des rapports égaux et équitables entre elles et les participantes, et entre les participantes elles-mêmes;
- Soutenir les femmes dans des démarches d'autonomie leur permettant d'acquérir plus de pouvoir sur leur vie, respecter leur cheminement et leurs choix;
- Stimuler l'entraide, le soutien et la solidarité entre les femmes;
- Rechercher des solutions collectives aux besoins et intérêts des femmes;
- Susciter la participation des femmes à la vie démocratique et sociale;
- Favoriser un mode de délibération dans le processus de prise de décision.

Définitions :

- Féminisme : vise l'amélioration des conditions de vie des femmes et s'oppose aux diverses inégalités vécues par les femmes.
- Démocratie : Prise en compte des opinions et des idées des membres dans les décisions du centre.
- Éducation populaire : mise en valeur du savoir, des connaissances et des expériences de chacune.
- Écoute : être attentive à ce que les autres ont à dire et s'assurer de bien les comprendre.
- Entraide : favoriser la solidarité, le soutien et le partage, peu importe nos différences.
- Autonomie : chacune est responsable de son bien-être, doit nommer ses insatisfactions et ses désaccords.
- Respect : Observer les tours de parole, s'assurer d'encourager la parole des autres et ne pas monopoliser la conversation. Parler en son nom et pas au nom ou au sujet d'autres femmes, présentes ou absentes. Être ponctuelle et assidue aux rencontres, avertir de notre absence et expliquer l'abandon d'un atelier.
- Non-jugement : ne pas porter de jugement envers les autres, leur parole et leur vécu. Éviter les généralisations.
- Confidentialité : tout ce qui est dit au centre, reste au centre, même si cela a été dit en groupe. Chaque femme a droit à sa vie privée et au respect de celle-ci.

Quelles sont les valeurs d'Info-Femmes et quel impact ont-elles sur les participantes?

- Inclusion: accueillir et prendre en compte de la différence en faisant preuve d'écoute et d'ouverture pour la diversité des personnes et des expériences vécues. Nous souhaitons que toutes les femmes se sentent bienvenues et se reconnaissent chez Info-Femmes.

- Solidarité : prendre soin des unes et des autres et se soutenir mutuellement en toute bienveillance. Chez Info-Femmes, nous collaborons dans un esprit d'équipe et de sororité. Nous créons des liens positifs, car nous croyons qu'ensemble, nous allons plus loin.
- Plaisir : nous voulons rire et éprouver du plaisir dans nos activités pour favoriser une expérience agréable qui donne envie de s'engager.
- Épanouissement : nous créons un environnement de travail et un milieu de vie stimulant et enrichissant pour que nous puissions faire des apprentissages et en sortir grandies. Nous sommes soucieuses du bien-être et de l'équilibre travail-famille pour que chacune puisse s'épanouir non seulement chez Info-Femmes, mais également dans les autres sphères de la vie.
- Empouvoirement (empowerment) : intégrer l'empouvoirement non seulement comme finalité, mais comme façon de fonctionner entre nous. Pour nous, l'empouvoirement, c'est cultiver le Par et Pour en partageant le pouvoir pour que toutes les voix soient entendues et pour que toutes les femmes participent activement dans la vie de l'organisme. Nous misons sur les forces de chacune, nous cultivons la confiance en nous et notre capacité de changer les choses.
- Justice sociale : solidarité collective qui vise la redistribution équitable des richesses et l'égalité des droits, des moyens et de l'accès aux ressources disponibles. Chez Info-Femmes, cela se traduit par la circulation de l'information et à travailler ensemble à la défense des droits des femmes.

Où et comment s'applique le code de vie?

À l'intérieur du Centre

- ✓ Respecter les valeurs du Centre;
- ✓ Respecter nos engagements, la ponctualité et l'assiduité;
- ✓ Respecter nos limites et celles des autres;
- ✓ Respecter l'intégrité physique des personnes. Ne pas toucher ou embrasser quelqu'une sans permission.
- ✓ Être à l'écoute de chacune, sans préjugés;
- ✓ Régler les conflits au fur et à mesure avec la personne concernée, ou au besoin avec le soutien d'une travailleuse, afin que chacune puisse vivre en paix et en sécurité dans le Centre.

À l'extérieur du Centre

- ✓ S'abstenir en tout temps de commérer ou de participer au commérage (que ce soit sur Info-Femmes ou une participante) en se référant directement à la personne concernée;
- ✓ Respecter la mission du Centre, ses buts et ses objectifs;
- ✓ Favoriser l'intégration et l'implication du Centre dans sa communauté;
- ✓ Soutenir l'approche féministe du Centre et appuyer ses actions visant à intervenir sur la condition féminine dans son ensemble;
- ✓ S'assurer d'avoir l'autorisation du Centre si on prend la parole en public en son nom, et intervenir dans le sens de ses positions.

Concernant les inscriptions

Si vous souhaitez annuler votre présence à une activité à laquelle vous vous êtes inscrite, il est **NÉCESSAIRE** de nous aviser au minimum 24 heures à l'avance.

À la suite de plus de deux annulations non motivées un rappel sera fait.

En groupe

- ✓ Écouter les autres participantes;
- ✓ S'affirmer dans le respect de l'autre;
- ✓ Respecter le tour de parole de chacune;
- ✓ Prendre part aux discussions et aux décisions et dire franchement ce que l'on pense;
- ✓ Respecter les décisions prises par la majorité et y adhérer.

Résolution des conflits et non-respect du code de vie

Conflit entre participantes :

1. La première étape serait de parler avec la ou les participante(s) concernée(s) du malaise qui existe.
2. Si la première étape n'est pas réalisable (situation de harcèlement ou d'agression) ou ne réussit pas à résoudre le conflit, il est important d'en informer une travailleuse pour que les personnes concernées soient soutenues dans leur démarche.
3. La troisième étape se fait avec le soutien d'une travailleuse.
 - a. Si la situation le permet (pas une situation de harcèlement ou d'agression) et si chacune des personnes impliquées dans le conflit est d'accord, elles se réuniront avec une travailleuse afin de clarifier la situation et identifier des pistes de solutions.

- b. Si au moins une personne ne se sent pas à l'aise de rencontrer la ou les autres personnes impliquées dans le conflit, une travailleuse doit rencontrer chaque personne individuellement et identifier des pistes de solutions.
- 4. Si les solutions identifiées s'avèrent inefficaces ou ne règlent pas le problème, la quatrième étape est une suspension temporaire de la ou des participantes concernées. Cette suspension doit être approuvée par les membres du Conseil d'administration. À la demande de la participante, le C.A. peut procéder à la réintégration de celle-ci.

Non-respect du code de vie :

1. Si la situation implique une seule participante en conflit avec le Centre (non-respect du Code de vie), une ou deux travailleuses doivent rencontrer la participante et identifier des pistes de solutions.
2. S'il n'y a pas de changement significatif de la part de la participante, le Conseil d'administration procédera à sa suspension temporaire du Centre. À la demande de la participante, le C.A. peut procéder à la réintégration de celle-ci.

Violence : Tolérance Zéro

Info-femmes est un milieu de vie où toutes les femmes doivent se sentir en sécurité.

Le centre agira en fonction d'une tolérance zéro face à toutes attitudes ou comportements violents, que ce soit verbalement, psychologiquement ou physiquement.

Des comportements violents sont des paroles, des actions ou des gestes qui utilisent la force, l'intimidation ou le dénigrement. Ces comportements ont un caractère de contrôle et de pouvoir qui expriment la volonté de critiquer et d'attaquer.

Info-Femmes ne tolère aucun propos discriminatoire, ni de généralisation.

Ce que le Centre fait devant la violence

Face à des comportements violents, on doit intervenir **IMMÉDIATEMENT**. Quand une participante est témoin de tels comportements, elle doit aviser une travailleuse sur-le-champ afin de protéger les autres participantes, les travailleuses et elle-même.

Ce document a été élaboré par le comité « Mon centre me tient à cœur » d'Info-Femmes. Des présentations auprès de l'équipe de travail et du Conseil d'administration ont précédé son adoption par les membres.

J'ai pris connaissance du code de vie d'Info-Femmes et je m'engage à la respecter.

Signature de la participante